

# Des hommes et des sacrifices : aux origines celtiques de Genève

Autor(en): **Haldimann, Marc-André / Moinat, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **22 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17851>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Des hommes et des sacrifices: Aux origines celtiques de Genève

Marc-André Haldimann et Patrick Moinat

Le sous-sol de l'Ancienne Prison de Saint-Antoine conservait depuis près de 23 siècles une surprise archéologique de premier ordre. Programmée, la fouille exhaustive du bâtiment de La Discipline, inauguré en 1712 comme asile d'aliénés et maison de correction, fut menée à bien entre novembre 1997 et avril 1998<sup>1</sup>. La riche moisson d'informations glanées sur le réseau de fortifications médiévales ainsi que sur l'extension insoupçonnée d'une domus dont le péristyle a été exploré entre 1987 et 1990, fut couronnée par la mise au jour d'une sépulture peu banale, celle d'un jeune homme d'une vingtaine d'années enterré en position assise entre 400 et 180 av. J.-C. L'analyse de cette découverte allée à des observations antérieures relance le débat sur l'origine de l'agglomération genevoise.

La position assise: «delightfully imaginative sketch of an inhumation<sup>2</sup>»

Du début du sixième millénaire à 814 apr. J.-C. ou des mésolithiques de Téviec et de Hoedic à la sépulture de Charlemagne, les mentions d'inhumations en position assise sont un phénomène récurrent<sup>3</sup>. Dans la majorité des cas, les exemples ne fournissent pas de mobilier datant et les contextes sont trop lacunaires pour expliciter les pratiques funéraires justifiant cette forme d'ensevelissement. C'est à un second groupe qu'il faut rattacher l'inhumation de Saint-Antoine, en évoquant la découverte ancienne de Stafford Place, dans le Sud de l'Angleterre. La restitution proposée en 1885 fut d'ailleurs assimilée à une «charmante esquisse imaginaire<sup>4</sup>». El-

le représente un «Gaulois», arborant grosse moustache et peau de bête, inhumé assis dans une fosse couverte de pierres (fig. 1).

Etonnamment, les découvertes des dix dernières années nous ramènent à cette image. Fouillées en 1992 à Avenches et publiées l'année suivante, deux inhumations du même type sont apparues sous une aire empierrée antérieure à la construction d'un temple circulaire daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.<sup>5</sup>. La comparaison entre ces trois inhumations était particulièrement saisissante par la similitude de position et l'aménagement des fosses, couvertes de pierres. Malheureusement, nous n'avons pris connaissance de ce document qu'après la publication. Ce n'est donc pas cette piste qui a été suivie, mais une simple description des tombes et des comparaisons générales. De plus les datations absolues laissent toute liberté d'interprétation, puisqu'elles couvraient l'ensemble de la séquence protohistorique, et pouvaient correspondre à des inhumations du Bronze final ou à un rituel celtique de consécration du temple circulaire gallo-romain. Cette dernière hypothèse, aujourd'hui justifiée, paraissait difficile à admettre au vu de l'arasement du sommet des tombes et de l'absence à Avenches d'autres vestiges attribuables à La Tène finale<sup>6</sup>.

Entre 1995 et 1998, la publication des découvertes d'Acy-Romance apporte un éclairage fondamental sur ce rituel bien particulier. Les fouilles menées par B. Lambot durant les dix dernières années mettent en évidence plus de vingt inhumations en position assise<sup>7</sup>. Elles se signalent par le parfait maintien des connexions labiles des pieds et des mains ainsi que par la reconnaissance de positions forcées correspondant à des corps qui se décomposent dans un volume de forme quadrangulaire. Dans deux cas, les fouilleurs constatent l'absence d'une partie des phalanges ou l'apport d'os surnuméraires voisinant avec des connexions parfaitement conservées. Ces anomalies, incompatibles avec un dépôt en fosse, rendent compte d'un rituel en deux temps; une momification ou un «séchage» des corps, puis une inhumation

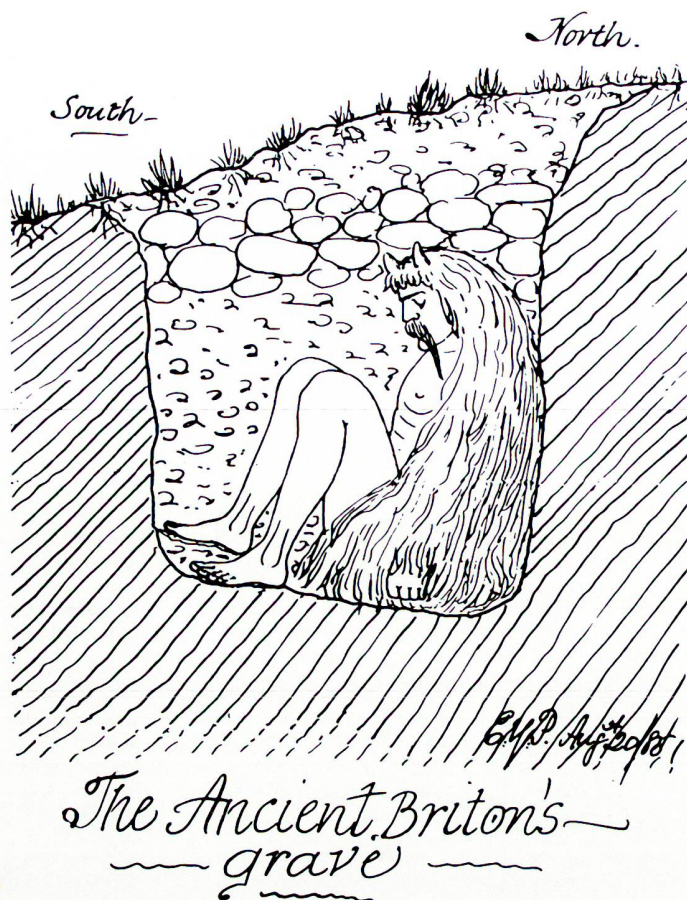


fig. 1  
Restitution par le fouilleur d'une sépulture en puits («pit-grave») découverte en 1885 à Stafford Place dans le Sud de l'Angleterre. Dessin «au plus près de la position de dépôt dans la tombe» selon la légende originale ou «charmante esquisse imaginaire», comme le souligne Whimster? (Whimster, note 2).  
Zeichnerische Rekonstruktion eines sitzend begrabenen Kelten aus dem Jahre 1885 in England.  
Disegno del celto seduto di Stafford Place (Inghilterra); 1885.

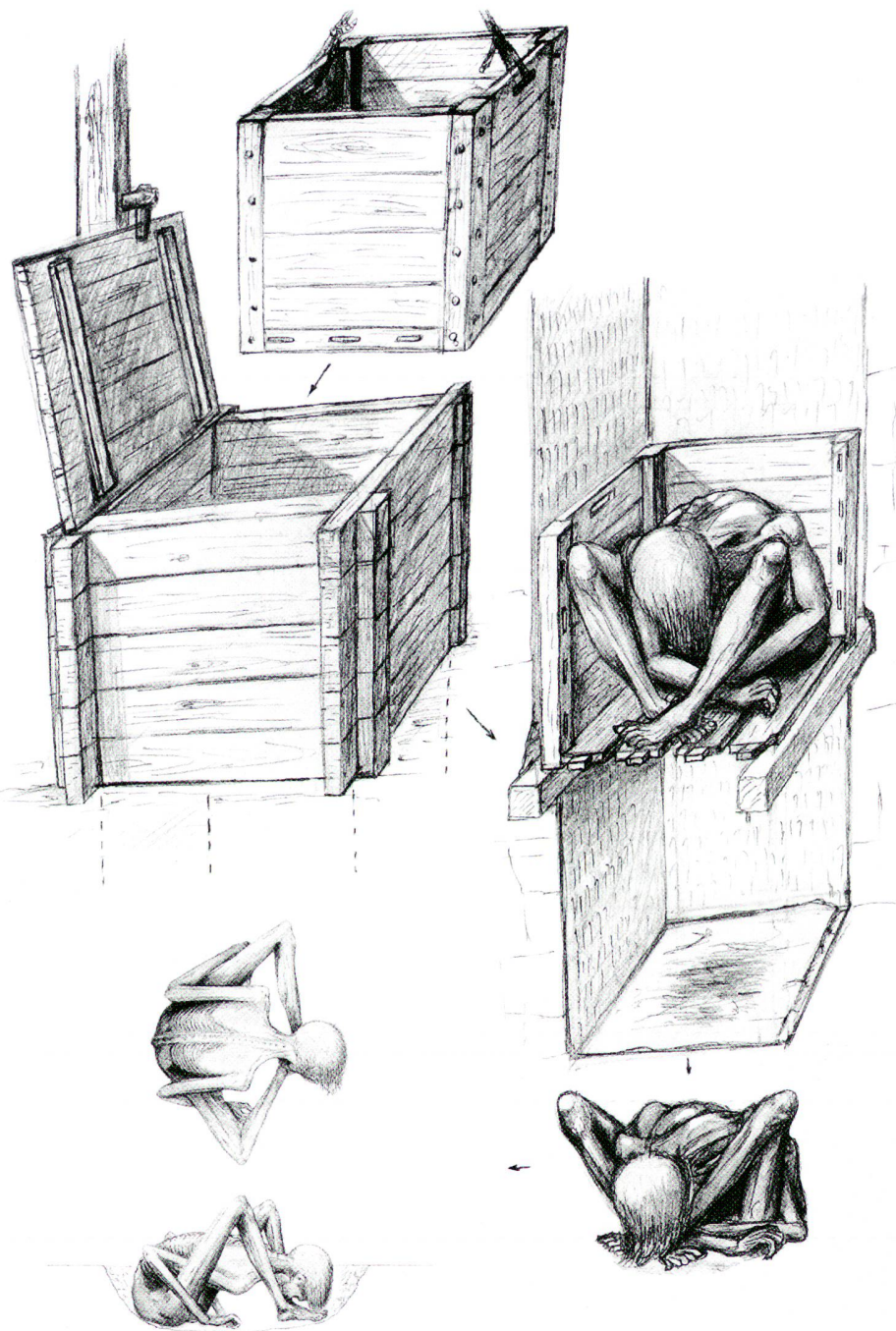
tion. Ce déroulement explique le parfait maintien des connexions, alors que le déplacement des corps et l'ensevelissement différé peut entraîner la perte de certains petits os<sup>8</sup>.

Le site permet de plus une mise en contexte beaucoup plus large des sépultures, implantées sur une esplanade et faisant face à cinq bâtiments à vocation probablement cultuelle. Leur architecture diffère des habitations et ils se situent dans une zone centrale du village en bordure d'une place délimitée par un fossé. L'esplanade ne contient que la vingtaine de fosses à inhumations et fait face à l'un des »temples« sous lequel se trouve un puits carré de facture remarquable. A ce contexte proche, il faut ajouter la fouille de près de la moitié de l'habitat, qui apporte des restes humains »erratiques«<sup>9</sup>, de rares sépultures en contexte d'habitat, et trois nécropoles situées en périphérie de l'agglomération. Cet ensemble permet de restituer, non seulement les pratiques funéraires, mais également d'établir une relation entre l'habitat, les nécropoles et les inhumations assises. Le rituel envisagé pour ces dernières retient le sacrifice humain, l'exposition des corps ou plus précisément un séjour en puits et un »séchage«, enfin l'ensevelissement en fosse dans une zone cultuelle au centre de l'habitat.

La mise en évidence du sacrifice humain ne découle pas d'observations archéologiques directes, tels des traces de coups sur les ossements, mais d'un faisceau d'indices que l'on peut résumer à trois propositions:

- tous les squelettes pour lesquels une détermination est possible correspondent à des adultes jeunes de sexe masculin;
- le recours à un rituel individuel en deux temps est différent des pratiques funéraires habituelles, l'inhumation ou l'incinération en nécropole;
- les inhumations en position assise sont implantées sur une place aménagée au centre de l'habitat, correspondant à un espace communautaire ou cultuel.

Enfin, l'approche sociale permet d'envisager des »sacrifiés« appartenant aux couches les plus basses de la population, qui n'ont pas accès aux nécropoles et ne sont pas accompagnées de mobilier funéraire. Une classe d'officiants ou de »prêtres« est représentée par cinq sépultures plus classiques, rencontrées dans les nécropoles périphériques, accompagnées d'armes déformées et accompagnées de seaux à garnitures de bronze, de haches ou de paquets d'outils et de grands couteaux, appelés »feuilles de boucher«.



En 1998, la découverte de l'inhumation de Saint-Antoine apporte un dernier élément à ce dossier. Le squelette, parfaitement conservé, permet d'envisager une analyse précise de la sépulture. Par contre le contexte genevois reste lacunaire et ne peut malheureusement pas rivaliser avec les observations très complètes du Nord de la France. Après avoir analysé l'inhumation et les structures observées dans l'Ancienne Prison de Saint-Antoine, l'étude tentera de les intégrer au contexte archéologique local. Un parallèle avec les manifestations culturelles observées à Acy-Romance sera

fig. 2  
Acy-Romance (Ardennes): Reconstitution du cheminement du corps d'un sacrifiés. Le jeune homme, placé dans une caisse, est descendu dans un puits où il séjourne jusqu'à dessiccation. Il est ensuite ressortis et inhumé dans une fosse devant le temple (d'après Lambot, note 7).  
Die spezielle Behandlung eines Geopfertens in Acy-Romance in Frankreich.  
Una sepoltura di Acy-Romance in Francia.



fig. 3  
 Vue aérienne du quartier de Saint-Antoine en 1989. Le bâtiment fouillé se trouve en bas au centre. Photo J.-B. Sevette. Luftaufnahme des ehemaligen Gefängnisses Saint-Antoine in Genf. Veduta aerea della vecchia prigione di Saint-Antoine a Ginevra.

envisagé lorsque nécessaire afin d'établir dans quelle mesure ces deux contextes sont comparables ou divergents.

### Les vestiges d'une occupation celtique sous l'Ancienne Prison de Saint-Antoine

Le bâtiment et les cours de l'Ancienne Prison de Saint-Antoine sont établies en bordure nord occidentale d'un plateau morainique au relief complexe, le Plateau des Tranchées qui jouxte à l'est la colline de Saint-Pierre, siège de la Vieille Ville actuelle (fig. 3 et 8).

L'exploration de la cour ouest entre 1987 et 1990 a révélé un niveau gaulois très lacunaire, datable par un rare mobilier céramique de la première moitié du 1er siècle av. J.-C. (fig. 4). La seule structure identifiée dans cet espace est un vaste fossé d'une profondeur conservée de 4 m pour une largeur dépassant les 8 m. Son comblement, daté entre 50 et 30 av. J.-C. par une abondante céramique, a également livré un menhir haut de 1,8 m et large de 1,4 m, creusé d'une quinzaine de cupules. L'hypothèse retenue fut celle d'une aire sacrée peut-être fort ancienne, le fossé pouvant matérialiser un temenos d'époque gauloise<sup>10</sup>.

Malgré les destructions considérables survenues entre 1711 et 1712 lors de la construction de l'Ancienne Prison, la fouille de son sous-sol révéla une sédimentation protohistorique complexe, malheureusement conservée sur moins de 50 m<sup>2</sup>. Une première installation comporte un foyer aménagé sur une couche de limon déposé sur le paléosol graveleux; deux pierres plates disposées horizontalement ont dû servir de bases pour des poteaux établis au voisinage du foyer. La céramique recueillie (campanienne de type Lamboglia 1 et 5, amphore vinaire Dressel 1 issue de Campanie, grise fine de type Lamboglia 5) situe la mise en oeuvre et le fonctionnement de ces structures vers la fin du 2e siècle av. J.-C. Ces témoignages initiaux sont scellés par un remblai cendreux assez épais livrant un mobilier datable de la première moitié du 1er siècle av. J.-C. (campanienne du type Lamboglia 28, amphore à vin du type Dressel 2/4, jattes tronconiques et carénées en pâte grise fine, pots à cuire non tournés).

La seconde phase d'occupation comporte une fosse quadrangulaire reconnue sur une surface de 6 m<sup>2</sup>; la disposition des quatre trous de poteaux contemporains, dont un poteau cornier situé dans l'angle nord-ouest de la fosse, n'offre pas d'organisation spatiale cohérente. L'abandon de cette seconde phase est datée du milieu du 1er siècle av. J.-C. par un important mobilier céramique (amphores Dressel 1 et Dressel 2/4, un gobelet à parois fines, jattes carénées en pâte grise fine et vaisselle culinaire comportant des jattes tripodes). Cet événement survient donc très probablement en même temps que le comblement du fossé mis au jour en 1987 à quelq. 40 m de là.

Située cinq mètres plus à l'est, la sépulture ne peut malheureusement pas être rattachée aux horizons présentés. Découvert dans les sédiments morainiques, le som-

met du crâne était détruit par la tranchée de récupération d'une canalisation médiévale. L'analyse du mobilier livré par le premier niveau anthropique, rencontré à proximité immédiate du squelette, fournit une datation comprise entre 20 av. J.-C. et le début de notre ère; un arasement antique est donc manifeste<sup>11</sup>.

### Un jeune adulte en position assise, inhumation simple ou pratique funéraire complexe?

L'inhumation de Saint-Antoine prend place dans une fosse de 0,7 m et d'une profondeur conservée de 0,41 m (fig. 5). Le corps est en position assise, bassin sur le pied gauche et jambe droite fléchie, genou vers le haut. Le haut du corps est incliné vers l'avant, le crâne est au contact du genou droit. Le bras gauche forme un angle de 90 degrés au niveau de l'articulation du coude, la main repose en fond de fosse, paume vers le haut. Le bras droit apparaît vingt centimètres au-dessous du niveau de l'épaule gauche. L'humérus est à l'horizontale alors que l'avant bras est presque vertical, la main droite est en légère extension et les doigts sont fléchis. L'analyse de la position du corps révèle des éléments contradictoires (fig. 6). Plusieurs arguments permettent de démontrer qu'il s'agit d'une inhumation en fosse. Toutes les connexions anatomiques sont conservées, à l'exception de l'articulation

des deux clavicules sur le sternum. Le pied droit, les genoux et la main gauche épousent parfaitement la forme de la fosse. Ainsi, au démontage du squelette, les ossements sont en contact direct avec le sédiment encaissant. Tout le côté gauche du corps est en appui contre le bord de la fosse.

L'excellent maintien de l'ensemble des connexions labiles s'explique aisément pour le pied droit et la main gauche, en position d'équilibre en fond de fosse. Elle est plus surprenante pour le pied gauche et la

main droite, en connexion stricte sous les fesses, alors que cette région anatomique est susceptible de libérer un volume relativement important lors de la décomposition des parties molles. Tous ces arguments s'accordent avec un comblement dès le dépôt du corps dans la fosse. Par contre, la position horizontale de la partie supérieure du tronc et la différence de hauteur entre les deux épaules apparaissent comme des anomalies: la position forcée du haut du corps vers l'avant, marquée par une angulation au niveau des dernières

fig. 4  
Plan des vestiges gaulois de l'Ancienne Prison de Saint-Antoine. 1 menhir à cupules; 2 foyer; 3 fosse. Dessin D. Burnand, Service cantonal d'archéologie. Die latènezeitlichen Strukturen im ehemaligen Gefängnis Saint-Antoine. Le strutture risalenti al La Tène, rinvenute nella vecchia prigione di Saint-Antoine.

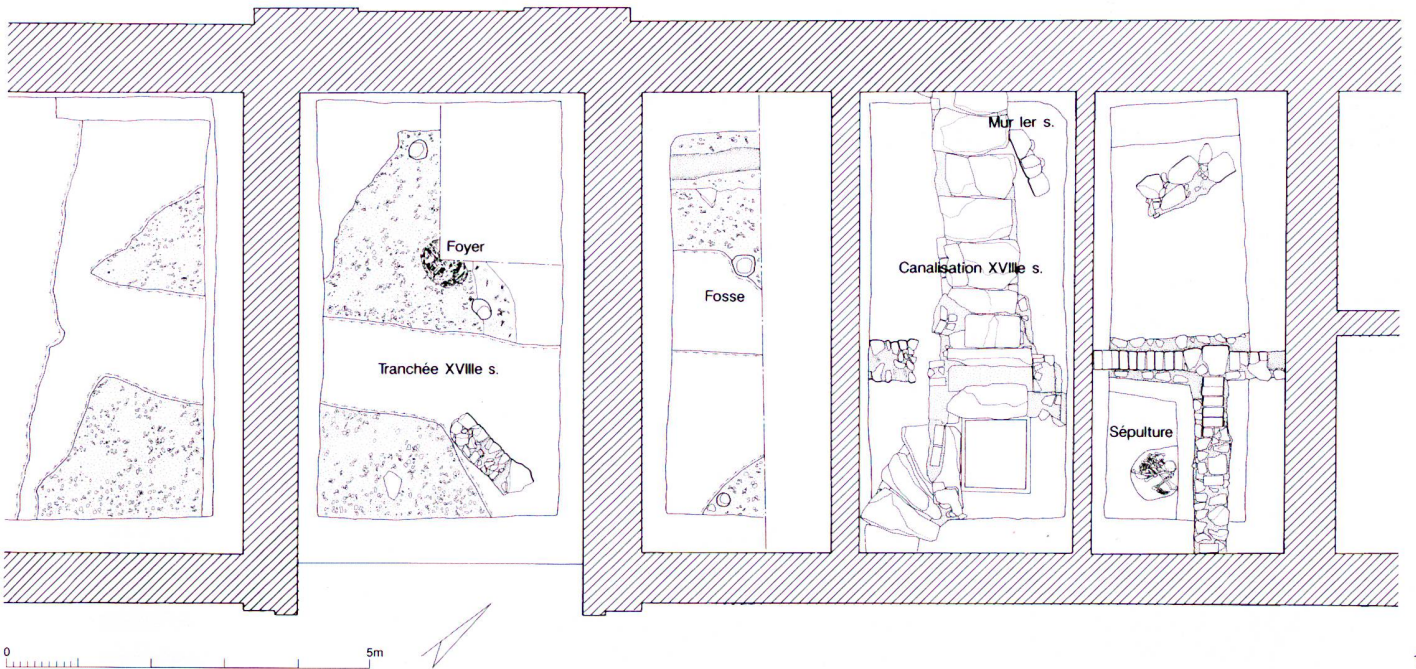
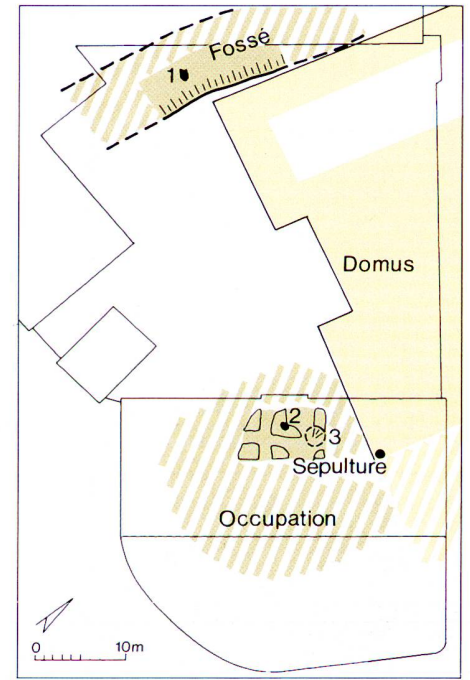




fig. 5  
L'inhumation assise de Saint-Antoine dans son contexte.  
Photo J.-B. Sevette.  
Das »sitzende« Skelett.  
Lo scheletro in posizione seduta.

vertèbres thoraciques, ne peut pas être envisagée pour un cadavre frais. De plus, on ne peut pas faire état de tassement ou de mouvement, dans la mesure où toutes les connexions sont conservées. La position du tronc vers l'avant est donc obtenue avant inhumation et ne peut s'expliquer que par l'écoulement d'un certain temps entre le décès et le dépôt dans la fosse. Les connexions strictes étant parfaitement préservées, une momification partielle ou complète doit être prise en compte pour permettre d'amener le corps sans dislocation majeure des extrémités.

Une dernière anomalie est constituée par l'absence d'une phalange distale du pied droit. Une inattention au cours de la fouille est toujours possible, mais elle nous paraît très peu probable, car nous n'avons pas non plus retrouvé de phalange lors de la vidange du contenu de l'aspirateur !

Les résultats de l'étude anthropologique confirment que le corps inhumé est celui d'un jeune adulte de sexe masculin. Un léger enfoncement du frontal au niveau de l'orbite gauche correspond à une trace de coup, qui n'a pas entraîné de fracture et qui s'est révélée sans conséquence grave pour le jeune homme (voir article suivant). On retrouve en définitive à Genève toutes les observations faites dans le nord de la Gaule: inhumation en fosse d'un individu assis, sépulture différée, position contrainte du haut du corps ou anomalies de la décomposition, absence de certains os, inhumation d'un jeune adulte de sexe masculin. Il est difficile d'être très affirmatif quant à un possible séjour dans une caisse avant l'inhumation. La position du bras

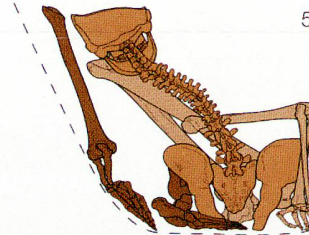
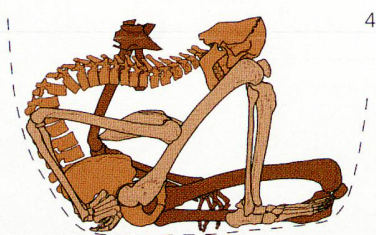
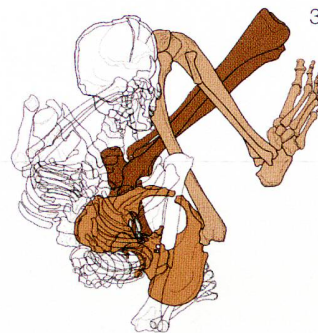
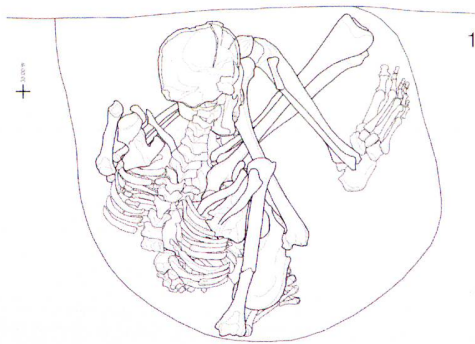


fig. 6  
L'inhumation assise de Saint-Antoine: 1 plan de la sépulture; 2 position des membres supérieurs, en brun le côté gauche, en beige le côté droit; 3 position des membres inférieurs, en brun le côté gauche, en orange les éléments du tronc et en beige le côté droit; 4 élévation schématique du côté droit (sans les côtes); 5 élévation schématique de dos (sans les côtes et les omoplates). Dessins P. Moinat.  
Zeichnerische Aufnahme des Skelettes.  
Il disegno dello scheletro.

gauche marquant assez strictement le bord de fosse, nous n'avons pas d'effet de paroi susceptible de correspondre à une caisse. On signalera tout de même l'alignement constitués par les vertèbres lombaires, le coude droit et les côtes qui peut correspondre à un appui du corps contre une paroi avant l'inhumation.

La sépulture du jeune homme de Saint-Antoine répond au même rite que celui envisagé à Acy-Romance. Faut-il pour autant en faire un sacrifice humain? Nous n'avons pas de preuve directe; toutefois, on sait l'hypothèse formulée non seulement en fonction du type d'inhumation, mais aussi en regard du contexte des sépultures. La question est donc de savoir si le site de Saint-Antoine peut être considéré comme une zone culturelle intégrée à l'habitat ou situé à sa périphérie.

## Datation

L'isolement stratigraphique et l'absence de mobilier a justifié le recours à une datation absolue par le carbone 14, qui fournit un intervalle chronologique bien défini entre 400 et 180 av. J.-C.<sup>12</sup>. La probabilité d'une attribution au 3<sup>e</sup> siècle est la plus vraisemblable (77%), mais l'hypothèse d'une contemporanéité avec la première phase de l'occupation de Saint-Antoine n'est pas totalement exclue: la courbe de densité de probabilité se poursuit jusque vers 110 av. J.-C. L'inhumation est donc antérieure ou contemporaine des structures évoquées.

La figure 7 présente les datations obtenues pour les inhumés assis d'Avenches et de Genève. Le résultat très imprécis de la tombe 1 d'Avenches incite à ne pas en tenir compte. Les deux autres dates autorisent leur attribution au sein de La Tène moyenne et finale. Les sujets d'Acy-Romance n'ont pas livré de datations absolues; la période d'occupation du village permet cependant de les situer entre 180 et 60 av. J.-C.

L'ensemble de ces datations permet donc de fixer une chronologie large qui débute au cours du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour se terminer pendant La Tène finale. L'inhumation assise ne se limite donc pas à cette dernière phase; elle correspond à un rituel dont l'origine est certainement plus ancienne. L'abandon de cette pratique funéraire peut être déduite des profonds remaniements observés à Saint-Antoine entre 60 et 40 av. J.-C. qui rendent improbable sa persistance au delà du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Elle peut tomber en désu-

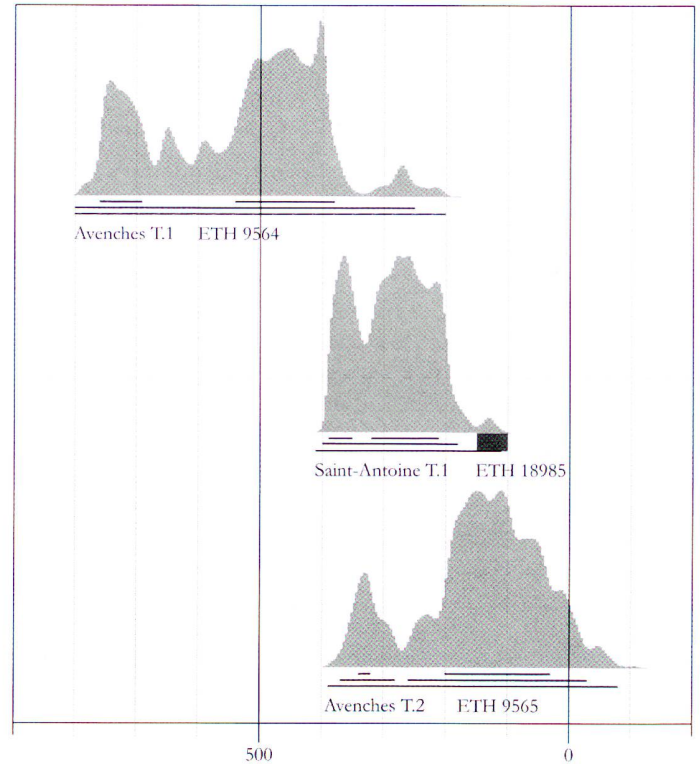
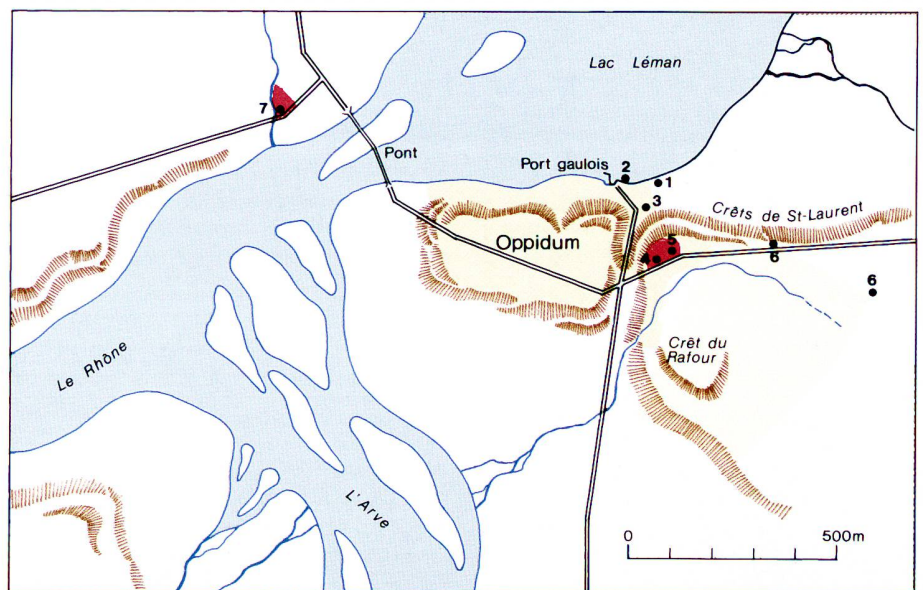


fig. 7  
Tableau des datations obtenues sur ossements pour les inhumés assis d'Avenches et de Saint-Antoine. La courbe de densité de probabilité est exprimée en gris clair, les intervalles de datation à 1, 2 et 3 sigma correspondent aux traits noir. Le rectangle gris foncé correspond à la datation du premier horizon de mobilier livré par les structures de Saint-Antoine. Dessin P. Moinat.  
C-14-Daten der Skelette von Avenches und Genf.  
Dati ottenuti con il C14 degli scheletri di Avenches e di Ginevra.

fig. 8  
Plan de l'agglomération celtique avec position des fouilles évoquées. 1 Statue en bois; 2 fragments squelettiques; 3 incinération La Tène finale; 4 menhir; 5 inhumation assise; 6 menhirs (L. Blondel); 7 aire culturelle de St-Gervais. Rouge: aires culturelles; beige: oppidum La Tène finale; jaune: quartiers des Tranchées. Dessin D. Burnand, Service cantonal d'archéologie.  
Die keltische Besiedlung in Genf mit den im Text erwähnten Ausgrabungen.  
L'insediamento celtico a Ginevra con l'ubicazione degli scavi menzionati nel testo.



tude antérieurement si l'hypothèse du sacrifice humain est admise: cette pratique, observée dans les Rues Basses en 1987, n'est en l'occurrence plus attestée après l'aménagement du port daté par dendrochronologie entre 123 et 105 av. J.-C.<sup>13</sup>.

## Une aire culturelle sous l'Ancienne Prison de Saint-Antoine?

Un fossé, une inhumation en position assise, un foyer, deux pierres de calage, une fosse et quatre trous de poteaux sont les seules manifestations d'une présence celtique à Saint-Antoine. Seul le fossé, mis au jour en 1987 et interprété comme limite de temenos, est potentiellement contemporain de la sépulture (fig. 4).

L'analyse des structures plus récentes reconnues à Saint-Antoine ne permet pas de déterminer avec certitude leur destination. Les foyers comme les fosses qui peuvent servir de silo ou de cave sont monnaie courante au sein des habitations de cette période, tel celui de Besançon<sup>14</sup>. En revanche, seules les fosses sont systématiquement observées dans l'enceinte des sanctuaires celtiques<sup>15</sup>. Le mobilier recueilli à Saint-Antoine apporte quelques éléments de réflexion complémentaires. Riche en ossements animaux et en céramique, il ne comporte pas de fragments métalliques tels des épées tordues, des fibules ou des umbo de boucliers rencontrés parfois en grande quantité dans les sanctuaires. Sur le plan de la céramique, on remarquera toutefois pour l'horizon le plus ancien la présence plus fréquente de vaisselle à vernis noir de Campanie en regard des contextes contemporains mis au jour dans le port et sur la colline de Saint-Pierre<sup>16</sup>. De même, les nombreux fragments d'amphores recueillis dans la fosse quadrangulaire de la seconde phase surpassent de beaucoup la faible quantité découverte dans les fosses contemporaines de Saint-Gervais<sup>17</sup>. Les manipulations subies par ces fragments indiquent que leur présence sur le site n'est pas fortuite: ce genre de dépôt a été identifié en Gaule occidentale comme le résultat de rites sacrificiels et libatoires (expertise de M. Poux). Cette occupation celtique peut conforter l'hypothèse d'une aire culturelle, il convient cependant de prendre en compte la topographie du Plateau des Tranchées et les autres découvertes archéologiques afin de restituer un cadre à l'inhumation assise.

Sur le plan topographique, la configuration 176 antique des lieux n'est de nos jours guère

perceptible, car arasée par les fortifications médiévales et les bouleversements opérés par l'urbanisme du 19<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. D'après les recherches de L. Blondel et les fouilles menées par J. Terrier à la promenade de Saint-Antoine, il est possible de restituer une topographie bien plus accidentée que ne le suggère son toponyme. Sur son front nord, le Plateau est en fait une ligne de crête morainique, dénommée les Crêts de Saint-Laurent, qui se termine en falaise abrupte en direction de la rive du lac. Cette crête détermine le tracé de la voie reliant Malagnou à la colline de Saint-Pierre. Elle est bordée au sud par le lit d'un ruisseau s'écoulant d'est en ouest, qui la sépare d'une petite colline totalement arasée, le Crêt du Rafour, dont le souvenir se conserve par les textes seuls<sup>19</sup>. Enfin, l'extrémité occidentale du Plateau forme une éminence qui domine le Petit Lac et jouxte la colline de Saint-Pierre.

Les observations anciennes témoignent d'une probable fréquentation des lieux depuis le Néolithique. Louis Blondel postule, en se basant sur des textes médiévaux, l'existence de trois mégalithes; deux d'entre eux sont situés à proximité de la voie des Crêts de Saint-Laurent<sup>20</sup>. Le menhir à cupules de Saint-Antoine ne paraît ainsi pas isolé (fig. 9); cette donnée suggère la possibilité d'alignements mégalithiques en bordure septentrionale du Plateau. L'archéologue genevois signale par ailleurs dans ce secteur la découverte de plusieurs objets dont la datation s'échelonne entre l'âge du Bronze et le Hallstatt, ainsi que d'une quantité importante de céramique de La Tène finale. Au sein de cet inventaire disparate, il attribue une interprétation culturelle à la mise au jour en 1872 d'une hache en bronze au voisinage d'un des captages médiévaux de la source des Crêts de Saint-Laurent, située en contrebas de Saint-Antoine<sup>21</sup>.

Le Plateau des Tranchées est donc manifestement un lieu important depuis la préhistoire; dès le Second âge du Fer, son extrémité occidentale domine la croisée des voies est-ouest reliant le Plateau au pont sur le Rhône par la colline de Saint-Pierre et nord-sud reliant le port à la plaine de l'Arve. Les inhumations assises d'Acy-Romance offrent à cet égard une comparaison pertinente: elles se rencontrent sur une esplanade formée par la croisée de deux chemins en bordure d'un enclos<sup>22</sup>. On peut donc admettre que les propositions expliquant l'hypothèse du sacrifice humain sont également vérifiées à Saint-Antoine: un jeune homme est inhumé selon un rite particulier, dans un espace à vocation communautaire ou culturelle.

## Des manifestations rituelles pour quelle agglomération?

Deux emplacements ont fourni des témoignages de pratiques rituelles protohistoriques à Genève; l'Ancienne Prison de Saint-Antoine, déjà largement évoquée, et la rive du lac. La fouille du niveau de plage antérieur aux installations portuaires mises en oeuvre entre 123 et 105 av. J.-C. a mis au jour les fragments squelettiques épars de 20 personnes, hommes, femmes et enfants; ces os humains sont mélangés avec des résidus de faune et de céramique. Cinq individus portaient des traces de coups suggérant la pratique de sacrifices humains, hypothèse à rapprocher de l'inhumation assise de Saint-Antoine. La datation ancienne de ces pratiques pose pourtant un problème majeur: aucune habitation, aucune voirie ou installation portuaire formant l'agglomération celtique reconnue au pied et sur la colline de Saint-Pierre n'est attestée avant la seconde moitié du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au plus tôt. Pour envisager des hypothèses, un regard sur La Tène finale, entre 120 et 50 avant notre ère, peut fournir des indices sur la période antérieure.

L'*oppidum genavensis* évoqué par César se développe entre quatre pôles: le port, la colline de Saint-Pierre, le Plateau des Tranchées et le pont sur le Rhône. La superficie de l'agglomération s'étend sur près de 10 hectares et paraît délimitée à l'ouest comme à l'est par un réseau de fossés dont la datation et la fonction demeurent en partie douteuses<sup>23</sup>. L'organisation interne de l'agglomération n'est connue que ponctuellement et comporte encore bien des incertitudes<sup>24</sup>. La seule manifestation culturelle de cette période est une statue monumentale en bois, haute de 3 m, représentant un personnage couvert du manteau à capuchon celtique et façonnée dans un tronc de chêne abattu vers 80 avant notre ère (fig. 10). Elle est apparue en position secondaire non loin du port, en aval de Saint-Antoine<sup>25</sup>.

Les regards doivent se tourner vers la périphérie de l'agglomération pour reconnaître des manifestations funéraires. Les nécropoles qui devraient s'y trouver font encore défaut. Une analyse rigoureuse de la dizaine de tombes attribuées à cette période ne permet de reconnaître en définitive que deux sépultures à incinération recueillies en 1931 et en 1949 à la Rue du Vieux-Collège dans un contexte comportant aussi des structures interprétées comme des habitats<sup>26</sup>. Cet indice peut indiquer la présence pendant un temps





fig. 9  
 La pierre à cupules basculée dans le fossé gaulois comblé entre 50 et 30 av. J.-C. Photo J.-B. Sevette.  
 Der Schalenstein aus dem Hof von Saint-Antoine.  
 La pietra a scodelle rinvenuta nel cortile della vecchia prigione di Saint-Antoine.



fig. 10  
 La statue monumentale du port, datée par dendrochronologie vers 80 av. J.-C. Photo M. Delley.  
 Die monumentale Holzstatue aus dem Genfer Hafen (80 v. Chr.).  
 La statua lignea di carattere monumentale proveniente dal porto di Ginevra (80 a.C.).

d'une de ces nécropoles en contrebas de la bordure ouest du Plateau, dans une zone intermédiaire entre Saint-Antoine et le lieu de découverte de la statue monumentale. L'emplacement de Saint-Antoine et ses abords regroupent ainsi tous les témoignages culturels protohistoriques connus de la rive gauche.

Un examen de la rive droite conduit à reconnaître dans le sous-sol de l'église de Saint-Gervais le troisième site genevois à fournir des témoignages de pratiques rituelles anciennes<sup>27</sup>. Repérés aux abords d'une occupation néolithique, six mégalithes ont été identifiés lors de la fouille de l'église, établie sur une éminence de la rive droite jouxtant l'ancienne voie menant au pont sur le Rhône. Bien que cinq d'entre eux soient en position secondaire, Charles Bonnet propose l'hypothèse d'un alignement de mégalithes bordant la voie axée est-ouest et admet implicitement l'ancienneté de ce lieu de culte<sup>28</sup>. Sa phase laténienne n'est matérialisée que par une palissade pouvant marquer un temenos en bordure de la voie venant du pont sur le Rhône. Comme à Saint-Antoine, cette aire

de culte supposée est bouleversée vers le milieu du 1er siècle avant notre ère: deux mégalithes sont enterrés dans des fosses comblées avec un abondant mobilier céramique. Si l'évolution du sanctuaire de Saint-Gervais est documentée jusqu'au Bas-Empire, celui de Saint-Antoine, peut-être encore utilisé pendant l'époque augustéenne, sera arasé dès les années 20 de notre ère par une domus à péristyle. Au delà des différences radicales affectant leurs destinées dès le début de notre ère et sur lesquelles il conviendra de s'interroger également<sup>29</sup>, deux traits communs s'imposent: la présence de menhirs témoignant d'une fréquentation rituelle ancienne de ces lieux et leur implantation sur des éminences qui dominent les principaux

axes de circulation en bordure des zones habitées pendant La Tène finale.

Où donc chercher l'habitat contemporain des sacrifices humains évoqués? La ligne de rivage connue au 2e siècle av. J.-C. au pied de la colline ne laisse somme toute guère d'espace pour une agglomération. En revanche, la configuration du Plateau des Tranchées rend compte d'une situation favorable: une ligne de crête dominant des falaises propices à la défense mais permettant un accès direct au passage sur le Rhône, un cours d'eau et un espace suffisant pour permettre à une agglomération de se développer.

Les séquences observées à Lyon (plaine de Vaise et colline de Fourvière) et à Bâle 177

(plaine de la Gasfabrik et colline du Müns-terhügel) attestent du développement d'agglomérations entre l'âge du Bronze et la Tène finale jouxtant les collines urbanisées à partir de La Tène finale seulement<sup>30</sup>. La lecture du contexte genevois rend compte d'une situation potentiellement analogue: la découverte fortuite de quelques objets de l'âge du Bronze et du Hallstatt sur le Plateau des Tranchées peut signaler la présence d'un habitat ancien jouxtant l'agglomération de La Tène finale dont le périmètre exploré n'a révélé à ce jour aucun objet préhistorique.

Arrivé au terme de ce périple dans la Genève celtique, nous aimerions relever deux aspects. Le premier concerne l'inhumation de Saint-Antoine; les différentes hypothèses concernant le sacrifice humain ou la présence d'une aire cultuelle peuvent être remises en cause. Par contre, la reconnaissance d'une sépulture particulière, sa datation ancienne et le rite consistant à différer la mise en terre sont des éléments acquis. Le second point relève le parti choisi par les auteurs: l'étude se base sur un site mieux connu afin de rechercher des parallèles pour en déduire une histoire qui ne pouvait être que similaire. Ainsi, aucune donnée genevoise ne vient contredire en l'état les observations et les hypothèses faites dans le nord de la Gaule. Une meilleure connaissance du contexte local aurait remis en question ou précisé le rituel mis en évidence à Acy-Romance. Faute d'argument suffisant, nous avons choisi de restituer une histoire et de proposer des hypothèses; cette attitude est bénéfique pour la reconnaissance des voies de communications et la topographie genevoises qui seraient passés inaperçues sans cette recherche de similitudes entre deux contextes très différents. Souhaitons que les mutations urbaines à venir, gages de nouvelles observations archéologiques, viennent enrichir notre vision du passé genevois.

### Les textes antiques et la statuaire

Recourir aux textes antiques pour illustrer le rituel de l'inhumation assise est un exercice presque impossible, les chances de faire concorder des textes imprécis avec une observation archéologique étant minimes, raison pour laquelle ces lignes sont clairement séparées de l'analyse des découvertes de Saint-Antoine.

L'extension géographique des inhumations assises, du Sud de l'Angleterre au Bassin lémanique, et la similitude des observations faites dans ce cadre permet de supposer qu'un rituel précis devait exister, et que celui-ci est susceptible d'avoir été relaté dans un texte. L'analyse des religions gauloises par J.-L. Brunaux, permet d'envisager plusieurs catégories de sacrifices humains; on peut donc espérer reconnaître les textes qui se rapprochent le plus de notre sujet. Les mentions de pratiques guerrières peuvent d'emblée être éliminées: le sacrifice humain est certainement très rare dans ce contexte et il convient, pour reprendre les termes de l'auteur, de parler d'un «traitement post-mortem des cadavres» très éloigné des inhumations en position assise. Il reste trois formes de sacrifices humains qu'il vaut la peine de signaler.

Le sacrifice «d'action de grâce» est relaté par Diodore. Pendant la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un chef galate engagé dans la troisième guerre de Macédoine rassemble les prisonniers après la bataille; il choisit les plus beaux parmi ceux qui sont dans la fleur de l'âge, les couronne puis les sacrifie aux dieux. Le choix des plus beaux jeunes hommes n'est pas sans rappeler les déterminations anthropologiques obtenues dans la majorité des cas d'inhumations assises ou pour les sacrifices humains découverts dans le port de Genève. Par contre le contexte guerrier n'est pas comparable et le traitement des corps après le sacrifice n'est pas évoqué.

Le «sacrifice divinatoire» est une autre forme, également rapportée par Diodore: «Ils utilisent aussi les services de devins auxquels ils accordent une grande confiance. C'est par l'observation du vol des oiseaux et par le sacrifice de victimes qu'ils prédisent l'avenir. De cette façon ils tiennent toute la populace sous leur dépendance. Mais c'est tout ce qu'ils ont à se prononcer sur des questions importantes, qu'ils suivent un rite étrange et incroyable. Après avoir rituellement consacré un homme aux

dieux, ils le frappent à l'aide du couteau sacrificiel dans la région située au-dessus du diaphragme; quand la victime tombe sous le coup, ils cherchent des signes dans la façon qu'elle a de tomber, ses membres de s'agiter, le sang de s'écouler. C'est une forme d'observation ancienne, longtemps utilisée, en laquelle ils ont foi». En regard de notre contexte, on peut admettre que le fait de consacrer un homme aux dieux peut lui donner accès à une zone réservée et à une forme de sépulture particulière. De façon tout aussi subjective, on peut envisager que l'inhumation assise fixe une position liée à l'art de la divination!

Brunaux signale encore une autre pratique, d'origine gauloise ou massaliote selon les interprétations, qu'il dénomme des «sacrifices cathartiques et exécutions judiciaires». Quelques textes relatent un rituel dans lequel un «boc émissaire» est choyé pendant une année avant d'être mis à mort. Cette pratique est en étroite relation avec la cité et serait destinée à ressouder les liens à l'intérieur de la communauté. César et Diodore indiquent que les personnes choisies parmi les brigands ou les mal-faiteurs auraient été plus en faveur auprès des dieux. Cet exemple montre qu'il est sans doute justifié d'envisager des rituels précis en relation avec l'habitat, et que les inhumations assises pourraient en faire partie. Par contre, il est peu vraisemblable qu'un individu désigné pour se charger des maux de la cité soit finalement inhumé à proximité immédiate de celle-ci ou dans un espace cultuel.

Un dernier aspect rend compte de l'importance de la position assise dans le monde celtique. Il s'agit non pas de textes, mais de figurations de personnages ou de divinités accroupies. Parmi celles-ci, nous mentionnerons la découverte à Meaux (Seine-et-Marne) d'une statuette en bronze qui évoque très précisément les inhumations assises d'Avenches ou d'Acy-Romance, genoux fléchis et écartés, mains sur les cuisses ou au niveau des pieds. Les figurations de dieux assis en tailleur, comme la divinité accroupie d'Antigny (Vienne) ou une statuette en bronze d'Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire) figurant le dieu Cernunnos, dérivent d'un fond celtique, même si le mode de représentation et les matières utilisées permettent d'envisager une tradition déjà fortement influencée par le monde romain.

Ces lignes sont directement inspirées du travail de J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises: Rituels celtiques de la Gaule indépendante* (1996).

<sup>1</sup> Cette fouille, confiée par Ch. Bonnet à M.-A. Haldimann, fut menée à terme grâce au labeur acharné des membres du Service cantonal d'archéologie suivants: P. Berndt, M. Berti, E. Broillet-Ramjoué, D. Burnand, G. Deuber, M. Joguín, A. Peillex, I. Plan et F. Plojoux. La fouille et le prélèvement du squelette furent confiés à P. Moinat qui bénéficia de l'aide de M. Joguín. Les décapages archéologiques furent assurés avec efficacité et compétence par les ouvriers des entreprises Vaucher et Zschokke. Ce chantier doit aussi son aboutissement heureux à la compréhension témoignée par F. Reinhard, directeur du Service des bâtiments du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement de l'Etat de Genève, ainsi que par J. Gonthier et par B. Wenger, chargés du suivi du chantier dans le cadre du Service des bâtiments. Ce même esprit ouvert guida la démarche de F. Moor, architecte chargé de la restauration de l'Ancienne Prison; il sut procurer aux soussignés des conditions de travail à la hauteur des découvertes qui se firent dans le cadre de ce chantier. C. Morel, ingénieur mandataire, a droit à toute notre grati-

tude pour avoir orienté notre démarche tout en préservant la statique de l'édifice. Sur le plan scientifique, J. Terrier, archéologue cantonal, accompagna avec une attention constante le déroulement de la fouille en apportant une aide sans faille au responsable. Son soutien permit également de mener à bon port la réalisation du présent manuscrit; qu'il trouve ici l'expression de la vive reconnaissance des auteurs.

<sup>2</sup> R. Whimster, *Burial practices in Iron Age Britain*. A discussion and Gazetteer of the evidence c. 700 BC-AD 43. BAR 90, 1981, 5-6.

<sup>3</sup> C. Verjux et al., *Des derniers chasseurs aux premiers éleveurs-agriculteurs, 3000 ans d'occupations préhistoriques sur le site du «Parc du Château» à Aneau (Eure et Loire)*. Publication du comité d'archéologie d'Eure-et-Loire (Aneau 1992).

<sup>4</sup> Voir note 2.

<sup>5</sup> P. Moinat, *Deux inhumations en position assise à Avenches*. Bull. Ass. Pro Aventico 35, 1993, 5-12.

<sup>6</sup> J. Morel, Bull. Ass. Pro Aventico 34, 1992, 31-44.

<sup>7</sup> B. Lambot, *Les morts d'Acy-Romance* (Ar-

- dennes) à La Tène finale. Pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale. In: G. Leman-Delérie (éd.) *Les Celtes: rites funéraires en Gaule du Nord entre le VIe et le Ier siècle av. J.-C.* (Namur 1998) 75-87.
- <sup>8</sup> B. Lambot/P. Ménélier/J. Metzler, A propos des rites funéraires à la fin de l'Age du Fer dans le Nord-Est de la Gaule. *Bull. et Mém. Soc. Anthropologie Paris*, n.s. 8, 1996, 3-4 et 329-343.
- <sup>9</sup> Ossements humains sans connexion anatomique accompagnés de mobilier et de restes animaux dans le comblement des fosses, cf. A. Villes, Une hypothèse: les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale. *Anthrop. et Arch.* (Paris 1987) 167-174 et Lambot (note 7). Nous n'aborderons pas ce phénomène, ni celui des sépultures rencontrées dans des contextes d'habitat (par exemple à Bâle-Gasfabrik: M. Poux, Les amphores de Bâle, Gasfabrik. Approche taphonomique. *ASSPA* 80, 1997, 147-172; voir également à la Heuneburg et à Manching.
- <sup>10</sup> M.-A. Haldimann/E. Ramjoué/C. Simon, Les fouilles de la cour de l'Ancienne Prison de Saint-Antoine: une vision renouvelée de la Genève antique. *AS* 14, 1991, 194-204.
- <sup>11</sup> Cet arasement a sans doute été provoqué par le chantier de la grande domus tibérienne à péristyle dont une salle dotée d'un sol en mortier de tuileau hydraulique a été ménagée à moins de 0,14 m au-dessus du crâne du Gaulois.
- <sup>12</sup> ETH 18985, 2230+/-50 BP.
- <sup>13</sup> Ch. Bonnet et al., Les premiers ports de Genève. *AS* 12, 1989, 2-24.
- <sup>14</sup> J.-O. Guilhot et al., 20000 m<sup>3</sup> d'histoire. Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon (Besançon 1992).
- <sup>15</sup> Voir par exemple Gournay-sur-Aronde et Vendeuil-Caply: J.-L. Brunaux, Les Gaulois. Sanctuaires et rites (Paris 1987) 16-20 et 31; Bennecourt: L. Bourgeois, Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. *Actes coll. Argentomagus* (Paris 1994) 73-77.
- <sup>16</sup> Port: horizon I et II (Bonnet et al. note 13) 12-15; cathédrale Saint-Pierre: Ch. Bonnet, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997*. *Genava* 1998, n.s. XLVI, 13-14.
- <sup>17</sup> Ch. Bonnet/B. Privati, Le temple de Saint-Gervais. 1991a, 8-9.
- <sup>18</sup> Voir en dernier J. Terrier, Le Parking de Saint-Antoine à Genève. *Découvertes archéologiques*. Service cant. d'arch., Genève 1996.
- <sup>19</sup> Le tracé de ce ruisseau n'est malheureusement connu que ponctuellement (Terrier note 18, 5-7); pour le Crêt du Rafour, voir L. Blondel, Le Plateau des Tranchées à Genève. *Genava* XXVI, 1948, 61-68.
- <sup>20</sup> Blondel (note 19) 38-39: acte passé entre l'évêque Guichard Tavel et le Chapitre en 1360: ...super terris suis de Contamina retro sanctum Victorem, in qua contamina quidem lapis longus est erectus. Le second mégalithe est évoqué par un acte des dîmes de 1368: ...quendam lapidem longum.... L'auteur interprète le troisième mégalithe, signalé à proximité du Crêt du Rafour, comme un bloc erratique.
- <sup>21</sup> L. Blondel, Origines de Genève et source des Crêts de Saint-Laurent. *Genava* XXII, 1944, 61-68.
- <sup>22</sup> Voir Lambot (note 7).
- <sup>23</sup> Voir Haldimann et al. (note 10) 194-195.
- <sup>24</sup> M.-A. Haldimann/S. Berti/F. Rossi, Entre 60 BC et 20 AD. Le bassin lémanique, une charnière entre archéologie et histoire. In: 60 BC-15 AD. D'Orgétorix à Tibère, Préactes colloque ARS Porrentruy, 2-3 novembre 1995 (1995) 37-52.
- <sup>25</sup> Bonnet et al. (note 13) 3-4.

- <sup>26</sup> G. Kaenel, Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. *CAR* 50, 1990, 158.
- <sup>27</sup> Pour l'occupation préhistorique: M. Honegger/C. Simon, L'occupation néolithique et la fosse à incinération du Bronze final de Saint-Gervais (Genève). *AS* 14, 1991, 172-189; pour l'évolution du sanctuaire: Ch. Bonnet/B. Privati, Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte. *AS* 14, 1991, 205-211.
- <sup>28</sup> Ch. Bonnet, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et en 1995*. *Genava*, n.s. XLIV, 1996, 36-38.
- <sup>29</sup> L'aire sacrée de Saint-Antoine a elle été démantelée au profit de la mise en oeuvre d'un nouveau sanctuaire? Il est troublant de constater que la disparition des activités cultuelles à Saint-Antoine, imposée au plus tard par la mise en chantier de la domus tibérienne, puisse correspondre au développement d'une succession de bâtiments matérialisant puis perpétuant la cella d'un fanum de tradition indigène à Saint-Gervais. En ce sens, à l'abandon de l'aire cultuelle de Saint-Antoine paraît répondre le développement de celle de Saint-Gervais, un développement peut-être rendu nécessaire par la création de la colonie de Nyon dont la frontière avec le territoire allobroge suivrait la rive droite du Rhône. Saint-Gervais serait-il en définitive un sanctuaire de frontière comme le propose J. Metzler?
- <sup>30</sup> Lyon: C. Bellon/F. Perrin, à paraître; Bâle: Y. Hecht et al., Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augusteischen Epoche in Basel. *ASSPA* 82, 1999, 163-182.

Marc-André Haldimann  
Service cantonal d'archéologie  
4, rue Puits-St-Pierre  
1204 Genève

Patrick Moinat  
Chemin des vignettes 1  
1299 Crans

## Der »sitzende« Kelte von Genf

Während 23 Jahrhunderten verbarg der Untergrund des ehemaligen Gefängnisses Saint-Antoine in Genf das Grab eines in sitzender Position bestatteten keltischen Individuums.

Die lange Zeit vorausgeplante archäologische Untersuchung der im Jahre 1712 erbauten Anstalt Saint-Antoine fand zwischen November 1997 und April 1998 statt. Die Ausgrabungen erbrachten zahlreiche Informationen sowohl zu den mittelalterlichen Befestigungen der Stadt Genf wie zu einer römischen Villa und gipfelten schliesslich in der Aufdeckung eines sitzenden Skelettes aus keltischer Zeit. Der etwa 20jährige Mann kam zwischen 400 und 180 v. Chr. in den Boden. Diese Neuentdeckung stützt bereits früher entworfene Hypothesen einer kultischen Anlage in diesem Areal.

Die vorliegende interdisziplinäre Untersuchung widmet sich dem sitzenden Mann und seiner Umgebung und bezieht weitere kultische Anlagen aus prähistorischer Zeit in und um Genf mit ein.

## Il celta »seduto« di Ginevra

Durante ventitré secoli la tomba di un individuo di origine celtica rimase celata nel sottosuolo della vecchia prigione di Saint-Antoine a Ginevra.

Le ricerche archeologiche nell'edificio di Saint-Antoine del 1712, previste già da molto tempo, si sono svolte dal mese di novembre del 1997 al mese di aprile del 1998. Le indagini hanno fornito importanti informazioni concernenti sia le fortificazioni medievali della città di Ginevra che una villa romana. Ma la scoperta della tomba contenente lo scheletro in posizione seduta, risalente al periodo celtico, costituisce un momento straordinario degli scavi e viene a sostegno delle ipotesi formulate in precedenza, secondo le quali nella zona potrebbe trovarsi un complesso di culto. Si è potuto stabilire che si tratta di un uomo dell'età di 20 anni, sepolto tra il 400 a.C. e il 180 a.C.

Le indagini di carattere interdisciplinare si concentrano sul personaggio »seduto«, considerato nel suo contesto, basandosi su confronti con ulteriori complessi culturali attestati a Ginevra e nei suoi dintorni.

E.F